

Conseiller(ère) en services adaptés

(Remplacement)

Direction des services aux étudiants et à la communauté
 Concours : P2026-216-281-01R

Au Collège Montmorency, vous trouverez un milieu de vie stimulant, enrichissant et vibrant. Le Collège est une véritable ville en mouvement, qui réunit plus de 1200 membres du personnel et plus de 9000 étudiantes et étudiants. Côté la population étudiante au quotidien stimule notre vitalité et notre créativité. Nos valeurs d’ouverture, d’engagement, de collaboration et d’innovation, offrent un environnement de travail favorisant l’accomplissement personnel et professionnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL	AVANTAGES	CE QUI NOUS DISTINGUE !
Remplacement Durée du mandat : jusqu’au 30 juin 2027, avec possibilité de prolongation Du lundi au vendredi (35h/sem., de 8h30 à 16h30, horaire à confirmer) Échelle salariale entre 31,06\$ / heure et 55,04\$/heure Supérieur immédiat : Alexandre Poitras Nom de la personne absente : Chantal Thériault	Développement professionnel Assurances collectives Régime de retraite Programme d’aide au personnel Télémédecine Possibilité de télétravail Possibilité d’horaire d’été	Une mission éducative inspirante Un environnement en constante évolution À proximité du métro, Programme OPUS+ entreprise disponible Au cœur du pôle du savoir et de la culture de Laval Une offre alimentaire diversifiée (cafétéria et restaurant-école) Un centre à la petite enfance en milieu de travail (CPE Youpi) Accès gratuit aux installations sportives

Vos défis

La personne recherchée devra :

- Participer au dépistage des étudiantes ou étudiants ayant des difficultés persistantes ;
- Procéder à l’analyse des besoins et des forces des étudiantes et étudiants qui demandent des services ;
- Proposer des stratégies pour intervenir auprès des étudiantes et des étudiants en difficulté d’apprentissage, les guider dans les choix d’attitudes et d’approches pour faciliter la démarche d’apprentissage ;
- Constituer et mettre à jour le dossier des étudiantes et étudiants rencontrés ;
- Établir des plans de service, proposer des recommandations ou des accommodements et s’assurer de leur mise en œuvre ;
- Collaborer avec l’enseignante ou l’enseignant pour l’application des mesures d’accommodements envisagées ;
- Assister l’étudiante et l’étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et favoriser l’utilisation de ses ressources personnelles ;
- Développer et animer des activités individuelles ou de groupe favorisant le cheminement personnel et scolaire des étudiantes et étudiants en situation de handicap ;
- Participer avec les enseignantes et les enseignants à l’élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les étudiantes et les étudiants afin de répondre à la multitude de réalités des étudiantes et étudiants ;
- Planifier et organiser des activités de sensibilisation et d’informations de la communauté entre autres en lien avec les pratiques inclusives au collège.

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en : sciences de l'éducation, adaptation scolaire; orthopédagogie ou tout autre scolarité pertinente
- Connaissance du français écrit (vérifiée par test, note de passage 60%) ;
- Aptitudes à utiliser efficacement les outils informatiques et la suite Office (Outlook, Word et Excel) ;
- Connaissance des différentes mesures d'accommodements et des outils utilisés en enseignement supérieur afin de pallier les différents handicaps.

COMMENT INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE DE CHOIX

Pour mettre en valeur votre candidature pour ce rôle, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'un texte précisant votre vision du poste d'ici le 8 octobre 2026, 16 heures, à l'aide du portail de recrutement : <https://enligne.cmontmorency.qc.ca/finnet/login.asp>

Le Collège souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Nous remercions tous les candidats qui démontrent leur intérêt, mais seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. À noter que les documents soumis deviennent la propriété du Collège.